

AVIS SUR LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE Fiche de renseignement d'un projet d'urbanisme

Commune : Saint-Cyr-En-Val

N° de dossier (PC, CU, PA, DP, AT, CC...) : PC 45272 22 00014 – Avenue du Parc Floral

Hydrants (poteau ou bouche d'incendie)

Indiquer les hydrants situés à **150 m du projet (ERP, Industriel, code du travail)** et **200 m du projet (Habitation, agricole)** ⁽¹⁾

N° Hydrant	Type et diamètre ⁽²⁾	Débit individuel sous 1 bar minimum ⁽³⁾ (en m3/h)	Date de la vérification	Localisation (n°, voie...)	Distance du projet (en m)
195	PI 100	96	10/20	Avenue du parc floral (D14) Déchetterie (domaine privé)	180
62	PI 100	58.50	07/20	Avenue du parc floral (D14) Devant le centre de traitement des EU	125
168	PI 100	234	03/21	S/C ORLEANS la source Rue du cristal face allée du titane	160
N° Hydrants	Types et diamètres ⁽²⁾	Débit simultané (si nécessaire) sous 1 bar minimum ^{(3) (4)} (en m3/h)	Date de la vérification	Localisation (n°, voie...)	Distance du projet (en m)

(1) : La distance s'entend entre les hydrants ou le point d'eau d'incendie (aire de mise en aspiration) et la situation exacte du bâtiment dans le terrain par les voies carrossables

(2) : PI Ø 100, BI Ø 100 : PI Ø 70, PI Ø 150,... et noter s'il s'agit d'un hydrant privé

(3) : Si le débit a été mesuré sous une pression dynamique différente de 1 bar, indiquer clairement cette pression (ex 100 m3/h sous 1,5 bar)

(4) : Débit simultané = débit d'un hydrant mesuré en même temps que les autres hydrants voisins en fonctionnement, piqués sur la même canalisation

Autres Points d'eau d'incendie (Réserves naturelles ou artificielles, forages, puisards...)

Indiquer les points d'eau situés à **150 m du projet (ERP, Industriel, code du travail)** et **200 m du projet (Habitation, agricole)** ⁽¹⁾

(5) : Mare, étang, réserve enterrée, réserve aérienne, canal, rivière, forage, puisard...

N°	Type ⁽⁵⁾	Volume utilisable estimé (en m3)	Débit de la canalisation ⁽⁶⁾ (en m3/h)	Localisation (n°, voie...)	Distance du projet (en m)

(6) : Si le point d'eau est alimenté par une canalisation d'eau ou débit du forage.

Rappel :

Le point d'eau accessible ou artificiel pour les pompes à incendie d'un diamètre de 16 cm est une profondeur maximale de 0,30 m et ne doit pas être mentionné dans les présents tableaux.

Points d'eau complémentaires (hydrants, réserves naturelles ou artificielles)

Indiquer tous les points d'eau situés à une **distance du projet comprise entre 150 ou 200 m et 400 m maximum** (situation exacte du bâtiment dans le terrain) par les voies carrossables⁽¹⁾

N°	Types et diamètres ^{(2) (5)}	Autres points d'eau d'incendie		Hydrants	Date de la vérification	Localisation (n°, voie...)	Distance du projet (en m)
		Volume utilisable estimé (en m3)	Débit de la canalisation ⁽⁶⁾ (en m3/h)	Débit individuel sous 1 bar minimum ⁽³⁾ (en m3/h)			
170	BI 100			203	11/20	S/C ORLEANS la source Rue Charles de Coulomb	280

Fait le : 23/11/2022

A ORLEANS

(Signature et cachet de la mairie)